

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: OXYPRO FOAM ELEVAGE

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: BE2020-0026-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0024689-0004

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

PERVIT FOAM
DETERQUAT OXYPRO FOAM AAG
OXYPRO FOAM ELEVAGE

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Hydrachim
	Adresse	ZA du piquet 35370 Etelles France
Numéro de l'autorisation	BE2020-0026-00-00 1-4	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0024689-0004	
Date de l'autorisation	03/11/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	10/08/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	QUARON SAS
Adresse du fabricant	3 Rue de la Buhotière - Saint Jacques de la Lande 35136 Rennes France
Emplacement des sites de fabrication	3 Rue de la Buhotière - Saint Jacques de la Lande 35136 Rennes France
	Rue des Criquiers 60220 Formerie France
	Oqema - Tovární 2093 356 80 Sokolov République tchèque

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1340 - Acide péracétique
Nom du fabricant	QUARON SAS
Adresse du fabricant	3 Rue de la Buhotière - Saint Jacques de la Lande 35136 Rennes France
Emplacement des sites de fabrication	3 Rue de la Buhotière - Saint Jacques de la Lande 35136 Rennes France
	Rue des Criquiers 60220 Formerie France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide péracétique		Substance active	79-21-0	201-186-8	1,2
Hydrogen peroxide			7722-84-1	231-765-0	13
Acetic acid			64-19-7	200-580-7	5,75
Sulphuric acid			7664-93-9	231-639-5	0,5
Alcohol C10 ethoxylated					3

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Peut aggraver un incendie; comburant
Nocif par contact cutané.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Nocif en cas d'ingestion.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles .
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Ne pas respirer les vapeurs.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter un équipement de protection.
EN CAS D'INGESTION:Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.
EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Rincer la bouche.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser . pour l'extinction.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale

Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale/régionale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des surfaces par pulvérisation manuelle de mousse dans les élevages de bétail

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: aucune donnée
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: aucune donnée
Nom commun: Fungi/yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: aucune donnée
Nom commun: Mycobacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: aucune donnée
Nom commun: Viruses
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfection à l'intérieur de surfaces ouvertes, matières ou matériels, murs, sols ou véhicules de transport par pulvérisation manuelle de mousse dans les élevages de bétail.

Méthode(s) d'application

Application sous forme de mousse -
La solution concentrée de produit est diluée via un doseur proportionnel ou un système venturi puis appliqué sur les surfaces par pulvérisation manuelle sous forme de mousse grâce à un générateur de mousse.

Appareil à utiliser pour la pulvérisation : faible-moyenne pression (4 à 7 bars)
Après application du produit biocide, rincez les surfaces traitées, les appareils, les tuyaux ou les installations à l'eau potable.

Taux et fréquences d'application

-- Sur surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable, à + 10 °C pendant un temps de contact de 30 min. : Assurez-vous de mouiller complètement les surfaces. Nettoyez et rincez soigneusement les surfaces avant la désinfection. La dose d'application est de 50 ml/m². - Pour un effet contre les bactéries (dont Salmonella typhimurium & Listeria monocytogenes) et les levures : 2 % - Pour un effet sur les moisissures (dont Aspergillus fumigatus) : 5 % - Pour un effet sur les mycobactéries : 2 % - Pour un effet sur les virus (dont H5N1 & H1N1; FMDV; Gumboro, Newcastle, Aujeszky virus) : 0,5% - efficace contre les entérovirus porcins : 1% - efficace contre la peste porcine classique (PPC) : 2% Sur surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable, à + 10 °C pendant un temps de contact de 30 min. : Assurez-vous de mouiller complètement les surfaces. - Pour un effet contre les bactéries (dont Salmonella typhimurium & Listeria monocytogenes) et les levures : 4% -

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

0,25-1-5-10-20-200-1000L PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces à grande échelle par pulvérisation manuelle de mousse en industrie agro - alimentaire

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Fungi Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Viruses Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: bactériophages Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: biofilms Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Désinfection intérieure des surfaces ouvertes, murs et sols par pulvérisation manuelle de mousse en industrie agro-alimentaire</p>
Méthode(s) d'application	<p>Application sous forme de mousse - La solution concentrée de produit est diluée via un doseur proportionnel ou un système venturi puis appliqué sur les surfaces par pulvérisation manuelle sous forme de mousse grâce à un générateur de mousse.</p> <p>Appareil à utiliser pour la pulvérisation : faible-moyenne pression (4 à 7 bars) Après application du produit biocide, rincez les surfaces traitées, les appareils, les tuyaux ou les installations à l'eau potable.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>- - Assurez-vous de mouiller complètement les surfaces. Sur surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable, à + 20 °C : Nettoyez et rincez soigneusement les surfaces avant la désinfection. - Pour un effet contre les bactéries (dont Salmonella typhimurium, Listeria monocytogenes, Enterobacter cloacae, Lactobacillus brevis, Campylobacter jejuni & Legionella pneumophila) et les levures : 1 % avec un temps de contact de 15 minutes - Pour un effet sur les moisissures : 4 % avec un temps de contact de 15 minutes - Pour un effet sur les virus : 3 % avec un temps de contact de 30 minutes - Pour un effet sur les bactériophages : 0.55 % avec un temps de contact de 15 minutes - Pour un effet sur les biofilms: 1 % avec un temps de contact de 15 minutes -</p> <p>-</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnel

0,25-1-5-10-20-200-1000L PEHD

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

--

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

--

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

--

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

--

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

--

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Veillez vous référer à la description de la méthode d'application liée à chaque usage.

5.2. Mesures de gestion des risques

- 1) Pour les applications avec pompe/mélange et chargement automatiques pour TP3 et TP4 : des gants et une combinaison de protection sont nécessaires.
Le grand public n'est pas autorisé à pénétrer dans les zones où le produit biocide est connecté manuellement à des systèmes de mélange et de chargement automatiques. L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire. Il convient de porter au minimum un appareil de protection respiratoire à épuration d'air motorisé (PAPR) avec casque/capuche/masque (TH1/TM1) ou un demi-masque/masque complet équipé d'un filtre de combinaison vapeur/P2 [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].
- 2) Pour la pulvérisation manuelle des applications TP3 en bâtiments d'élevage : les EPI ne sont pas nécessaires. Mais un EPR est nécessaire. Le grand public n'est pas autorisé à pénétrer dans les zones traitées lors de la pulvérisation. La ré-entrée n'est autorisée qu'après ventilation et lorsque les concentrations dans l'air sont inférieures à la concentration d'exposition acceptable (CEA). L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire. Il convient de porter au minimum un appareil de protection respiratoire à épuration d'air motorisé (PAPR) avec casque/capuche/masque (TH1/TM1) ou un demi-masque/masque complet équipé d'un filtre de combinaison vapeur/P2 [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].
- 3) Pour tous les traitements par pulvérisation : "La surface traitée ne peut pas sécher avant le rinçage."
- 4) Pour le rinçage manuel et l'évacuation manuelle des applications TP2, TP3 et TP4 : les équipements de protection individuelle (EPI) et les EPR ne sont pas nécessaires.
- 5) Le processus de dilution doit être réalisé à l'aide d'un système de dosage automatique
- 6) Après application du produit biocide, rincez les surfaces traitées, les appareils, les tuyaux ou les installations à l'eau potable.
- 7) Assurer une ventilation appropriée avant de faire rentrer le grand public dans les zones traitées.
- 8) Le grand public n'est pas autorisé à pénétrer sur le site d'application extérieur pendant la pulvérisation et dans une zone de 20 m environ autour de celui-ci, et ce, jusqu'à ce que la surface soit rincée.
- 9) Pour toutes les étapes de mélange et de chargement pour toutes les applications : La pièce doit être suffisamment bien ventilée avec 10 changements d'air par heure.
- 10) Pour toutes les surfaces traitées par pulvérisation : quitter immédiatement la pièce après l'application.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets directs ou indirects probables:

- Peut être corrosif pour les métaux.
- Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation
- Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. - Peut irriter les voies respiratoires.
- Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Instructions de premiers secours:

- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou prendre une douche).
- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX, D'INHALATION OU D'INGESTION : Appeler un médecin immédiatement

Mesures pour protéger l'environnement:

- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Veillez vous référer au mode d'emploi général de la famille de produits biocides « Peracétique Hydra »

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

La durée de conservation est fixée à 18 mois.
Les mentions « Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C » et « Protéger du gel » doivent être indiquées sur l'étiquette.

Protéger de la lumière

6. Autres informations